

LA PISCICULTURE

I- Généralité :

Ensemble des **activités** qui se fixent comme objectif la **production**, sur une vaste échelle et à **des fins commerciales**, d'**organismes aquatiques** (**poissons, mollusques, crustacés**, etc.) dans des zones (**marines, lacustres, fluviales**) opportunément aménagées et pouvant être contrôlées, de façon à garantir un niveau de **productivité**.

II- Aspects techniques :

Les finalités spécifiques de la pisciculture sont le **repeuplement** des eaux grâce à l'apport d'**alevins** et de **reproducteurs** (ce qui entraîne l'augmentation du nombre des organismes vivants) et au **développement** et à l'**engraissement** des individus selon les caractéristiques alimentaires et commerciales de chaque **espèce**.

D'un point de vue technique, la pisciculture peut être considérée comme un moyen pour obtenir un rendement élevé de produits d'une certaine valeur aussi bien qualitative que quantitative, en partant de « **semences** » sélectionnées avec soins et obtenues artificiellement dans des zones réservées à cette opération et sous le contrôle constant de l'homme.

En réalité, il y a de nombreux exemples de pisciculture à un niveau inférieur d'organisation dans les lesquels les alevins sont placés dans de grands espaces d'eaux non confinées : leur croissance est alors soumise à la productivité naturelle des eaux, et l'intervention de l'homme est limitée aux toutes premières phases de l'engraissement.